



RAPPORT ANNUEL 2014

Lits Halte Soins Santé
Médico-social

Stabilisation Ressourcerie

Collectes Samusocial

Ferme

Repas SDF

DEA ACISE

TLC

Urgence Insertion

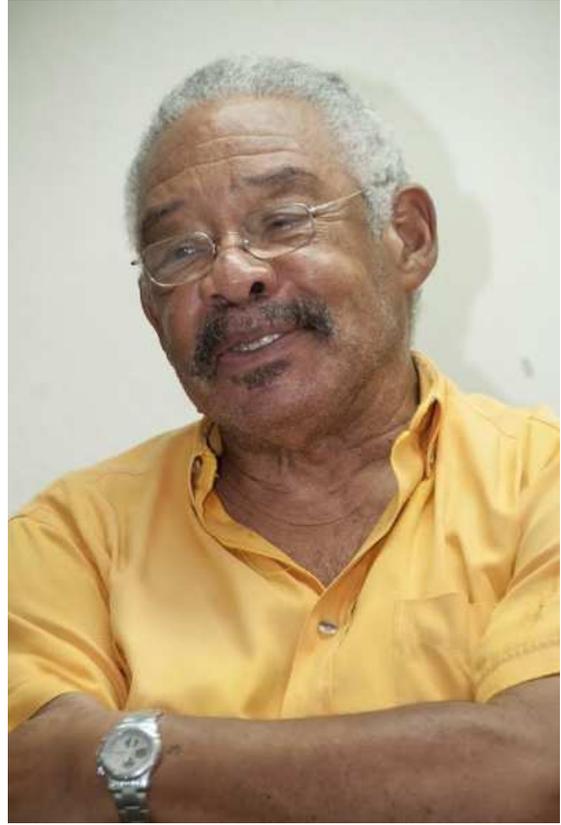
Sans Abris

Ateliers Association

Hébergement DEEE

Economie Social et Solidaire

Maisons Relais



Ce rapport est dédié à la mémoire du Docteur Georges VATON,
Vice Président de l'ACISE depuis sa création,
et défenseur acharné des plus vulnérables.
Il nous a quittés le Mardi 08 Avril 2015,
Sa pensée et sa philosophie nous accompagnent chaque jour.
Qu'il repose en paix.

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	10
INTRODUCTION DU DIRECTEUR GENERAL.....	12
L'ACISE SE STRUCTURE POUR MIEUX SE DEVELOPPER.....	14
LE PÔLE MEDICO SOCIAL.....	17
INTRODUCTION DE LA CHEFFE DE SERVICE.....	17
L'ACTION EN RUE.....	18
L'ACCUEIL DE JOUR.....	20
LA RESTAURATION SOLIDAIRE.....	22
L'HEBERGEMENT D'URGENCE.....	23
L'HERGEMENT DE STABILISATION.....	24
LES LITS HALTE SOINS SANTE.....	26
LES MAISONS RELAIS.....	28
BILAN ET PERSPECTIVES DU PÔLE MEDICO-SOCIAL.....	29
LE PÔLE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.....	30
INTRODUCTION DU CHEF DE SERVICE.....	30
L'ACI Ressourcerie "BOUTIK FOYAL".....	32
L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN INSERTION.....	32
LES SUPPORTS DE TRAVAIL.....	34
L'ACI Ferme "LES NUAGES".....	39
L'ACCOMPAGNEMENT EN INSERTION.....	39
Le SUPPORT DE TRAVAIL : MARAICHAGE & ELEVAGE.....	41
BILAN ET PERSPECTIVES DU PÔLE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.....	43

Le Conseil d'Administration de l'ACISE et l'équipe de direction en séance de travail



Chers amis de l'ACISE,

C'est avec un grand plaisir et un honneur certain que je vous présente le rapport annuel 2014 de l'ACISE. Dans la continuité des années précédentes, notre association poursuit avec succès la mise en œuvre du projet porté par le Conseil d'Administration. La croissance du volume d'activité global de l'ACISE s'est poursuivie au cours de l'année. La gestion raisonnée de cette croissance a conduit l'ACISE à se structurer afin de se doter de bases solides pour poursuivre son développement sans mettre en péril les acquis.

Ainsi, à la demande de la CGSS, considérant la multiplication des lieux de travail, l'association a créé autant d'établissements, au sens juridique d'établissements secondaires, que de lieux d'activité salariée. Cette démarche est dorénavant systématique à l'ouverture de chaque lieu de travail. A la fin de l'année 2014, l'ACISE Samu Social porte 7 établissements distincts. Cette démarche a tout d'abord facilité la structuration interne des deux champs d'activité de l'ACISE, puis la gestion de la réforme de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et enfin la mise en place de la convention collective des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI). Dès avril, un organigramme fonctionnel et hiérarchique est adopté : l'équipe de Direction de l'ACISE supervise deux grands pôles d'activités, le pôle Médico-social d'une part, et le Pôle Economie Sociale et Solidaire de l'autre.



En Juillet, la réforme de l'Insertion par l'IAE est entrée en vigueur. Cette réforme a le grand mérite d'offrir aux structures plus de souplesse dans l'intérêt ultime du personnel en insertion. Là où les SIAE étaient auparavant conventionnées pour un nombre de postes au temps de travail fixe, elles sont dorénavant bénéficiaires d'un quota d'heures d'insertion à utiliser. Cette réforme a donc permis à l'ACISE de passer progressivement un grand nombre de ses salariés à des postes à plein temps, réduisant ainsi la précarité des postes conventionnés à 20h hebdomadaires. L'ACISE a fait le choix d'aller plus loin dans la protection de ses salariés en insertion en adoptant, pour les établissements concernés la Convention Collective des ACI. Ce tournant majeur dans l'organisation de notre association a été conclu avec le transfert négocié du personnel d'encadrement des ACI vers les établissements abritant leur activité et sous couvert de la convention collective des ACI.

Toujours dans le domaine de l'IAE, le mois de Mars a vu la mise en place d'une innovation importante dans l'accompagnement socio professionnel des salariés en insertion au sein des ACI portés par l'ACISE. L'accompagnement pluridisciplinaire des salariés a été formalisé par la création d'une cellule pluridisciplinaire composée d'une accompagnatrice socio professionnelle, une assistance sociale et un éducateur spécialisé. Deux fois par mois, sous l'égide de la Directrice Adjointe de l'ACISE, cette cellule rencontre au sein d'une plateforme les coordinateurs et encadrants techniques des ACI afin de valider les entrées et sorties du personnel en insertion, leurs projets professionnels, les formations etc.... et d'ainsi intervenir de façon globale et collégiale sur les freins à l'insertion spécifiques à chaque salarié.

La croissance du pôle Economie Sociale et Solidaire s'est matérialisée, au cours de l'année par la location, dès Mai, d'un Entrepôt à Rivière Roche pour héberger l'activité Textile Linge et Chaussures portée par l'ACI Boutik Foyal, et la location, en Octobre de 2 véhicules : un véhicules 9 places pour la Ferme les Nuages et un utilitaire pour la Ressourcerie Boutik Foyal.

Dans le champ du médico-social, dès Janvier 2014, l'ACISE a loué 4 studios rue Lieutenant LACOSTE à TerresSaintville. Le dispositif Maisons Relais offre ainsi désormais 15 places d'hébergement, et autant de solutions de sorties aux dispositifs d'urgence et de stabilisation de l'ACISE, mais aussi du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Pour le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, l'année a été particulièrement marquée par la fin du cycle du Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens qui lie l'ACISE à la l'Etat. Une évaluation interne et une évaluation externe ont donc été menées. Si ces deux évaluations mettent le doigt sur la marge de progrès qu'à encore l'ACISE dans la mise en œuvre de ses actions auprès des sans abris, ces deux évaluations soulignent les avancées majeures que notre association a su développer, en terme de qualité de la prise en charge, de l'écoute, de lutte contre les maltraitances, d'accès au droit et d'augmentation de la capacité d'accueil.

Toutes ces avancées majeures pour notre association ne sauraient avoir vu le jour seules. Sous l'égide du Conseil d'Administration, l'équipe de Direction de l'ACISE a mis en place les outils qui lui permettent de piloter au mieux les projets et le développement des opérations. Ainsi, des procédures de bonne gouvernance ont été instaurées : gestion des caisses, autorisation de dépenses, autorisation d'acomptes et avances sur salaire pour le personnel en insertion, procédures de recrutement etc... la liste est longue.

Pour accompagner la croissance de l'association, il a fallu renforcer légèrement l'équipe de Direction. Pour accueillir cette équipe enrichie, le siège administration a été déplacé au Centre commercial de Bellevue en Septembre. Enfin, consciente des enjeux, notre association a ouvert la porte à une nouvelle ère, celle de la communication, en ligne notamment. Un logo revisité a ainsi vu le jour et l'ACISE s'est dotée d'une présence sur les réseaux sociaux.

L'ACISE répond à des besoins cruciaux. La très grande précarité dans la rue - visible ou non, et la grande exclusion du monde du travail, sont les maux de notre société. L'ACISE se développe pour y apporter des réponses. Mais l'ACISE ne saurait avancer seule, elle est entourée et soutenue par des partenaires dont la confiance nous honore, qu'ils en soient ici remerciés. Je ne saurais conclure cette introduction sans évoquer le grand engagement de mes collègues du Conseil d'Administration, et surtout le travail dévoué, au service d'une cause noble, des salariés de l'ACISE. Sans eux, l'Association Citoyenne pour l'Insertion Solidaire et Economique, ne pourrait être ce qu'elle est aujourd'hui. Leur implication dans les combats que nous menons, leur dévouement, font l'honneur de notre association. Je leur exprime ici, en mon nom et pour le Conseil d'Administration de l'ACISE, toute ma gratitude.

Claude FORMONT
Présidente du Conseil d'Administration
ACISE Samu Social

INTRODUCTION DU DIRECTEUR GENERAL

« Conduire dans un contexte de mutations importantes, la dynamique de diversification, de développement et de consolidation de nos activités, vers l'innovation sociale au bénéfice des sans abris et de toutes personnes en situation de grande précarité ».



Notre association évolue depuis plusieurs années dans un contexte de raréfaction financière, qui vient progressivement modifier le mode de fonctionnement, d'organisation, de régulation, et de gestion de l'ensemble des établissements qui relèvent du Plan Départemental de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion dont la mise en œuvre s'appuie sur les orientations nationales du programme N°177 porté par la Direction Générale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

L'année 2014 a été celle de la mise en œuvre de cette mutation avec notamment la création des deux pôles d'activités de l'ACISE : le pôle Médico-social et le pôle Economie Sociale et Solidaire.

Le pôle Médico-social qui constitue le socle sur lequel repose notre développement et qui s'inscrit dans le champ de la lutte contre l'exclusion nous a conduit à nous adapter aux nouvelles modalités d'organisations de l'Etat à travers la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Les Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale qui sont directement concernés par les différents changements préconisés ont subi des conséquences notables sur leur financement. De fait, ses activités ont été directement touchées par les restrictions budgétaires opérées sur les crédits d'Etat du fait de l'importance des déficits publics. Cette situation conjoncturelle exigera de notre part beaucoup de vigilance et de réactivité dans les mois et années qui viennent quant à la rigueur de notre gestion.

Malgré ce contexte difficile l'ACISE SamuSocial a poursuivi en 2014 la mise en œuvre de ses missions telles qu'elles ont été définies par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens qui lie notre association à l'Etat. Nous avons rempli notre mission générale au service des plus démunis et des plus vulnérables avec une attention particulière au respect des équilibres financiers et des Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP). Les résultats de l'évaluation externe sont venus confirmer tous les efforts réalisés dans cette direction mais également tout ce qui reste à améliorer pour le bien être des bénéficiaires.

Les faits marquants de cette année 2014 sont traduits par :

- La réalisation de notre évaluation interne et externe qui ont mis en lumière tous les efforts réalisés sur le respect de la réglementation, l'atteinte des objectifs essentiels du CPOM, l'amélioration de nos pratiques ainsi que la justesse de la gestion administrative, financière et budgétaire.

- La progression globale de l'activité de chaque dispositif du pôle Médico-Social mesurée en nombre de personnes accompagnées, en nombre de journées d'hébergements, en qualité des prestations rendues aux usagers.
- Une évolution de l'activité des soins infirmiers et médicaux au cœur du dispositif Lits Halte Soins Santé qui a contribué à faciliter l'accès aux soins des personnes sans abri.
- La mise en place de nouvelles réponses d'hébergements et de logements proposées aux usagers (Maisons relais, nouvelles places de stabilisation, notre implication forte dans la gouvernance du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation avec des réponses en terme de logement par le biais des Commissions Techniques de Conseils et d'Orientation).
- La poursuite de la consolidation financière de l'ACISE sur l'exercice budgétaire 2014 mettant en évidence la bonne santé financière de l'association, qui s'est soldée par un résultat global excédentaire présentant des disparités importantes entre les dispositifs en fonction des financeurs et du type d'établissement.

L'année 2014 étant l'année de clôture du CPOM la courbe d'évolution du résultat net global depuis 2010 laisse aussi apparaître au terme de la convention un résultat positif.

Au cœur de la démarche que nous menons, doivent aussi être mentionnés ici des éléments clés de la gestion des Ressources Humaines, sans lesquelles le travail social n'aurait de sens :

- La formation continue comme levier de la professionnalisation des salariés permanents ainsi que les salariés en insertion.
- La poursuite de la recherche d'un dialogue social de qualité.
- La mise en place de lieux d'échanges et de partage avec les salariés (Réunion du personnel, réunion d'équipes, réunion d'organisation, d'analyse des pratiques, de supervision, les Comités de Direction, la Plateforme d'Accompagnement, les retraites cadres).

L'ensemble des éléments présentés, bien que non exhaustifs, ainsi que les différents rapports internes et externes traduisent une association en mouvement, et en recherche d'adaptation permanente. Toutefois, nous ne pourrions nous exonérer de poursuivre nos réflexions dans la recherche de nouvelles réponses efficaces et efficaces à l'égard des usagers. Nous aurons avec les administrateurs à trouver des modes d'interventions, de gouvernance, de statuts afin d'aborder par anticipation les prochaines années, car les challenges à relever seront nombreux.

A l'aube d'aborder la treizième année d'existence de notre association et surtout de commencer un nouveau contrat de confiance entre l'Etat et l'ACISE dans le cadre du nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, que l'ensemble des professionnels, et tous ceux qui participent à tisser chaque jour les liens de la solidarité, et qui tendent une main compatissante et professionnelle à chacun des usagers, dans la détresse, soient remerciés.

Le Directeur Général
Dominique Edouard LAGIER



Entre 2012 et 2014, le budget de l'ACISE a cru de 30%, et ses ressources humaines ont augmenté de 42%. Cette forte croissance illustre le potentiel de développement de l'ACISE dans les années qui viennent, mais fait naître de nouveaux défis pour notre association.

Pour relever ces défis, et préparer son développement futur, l'ACISE a lancé en 2014 plusieurs démarches visant la préservation de ses acquis, la consolidation de sa structure et l'amélioration continue de sa gestion. L'année 2014 a aussi été une année clé dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Economique avec la mise en place d'une importante réforme nationale. Enfin, l'ACISE a jeté en 2014 les prémices d'une communication institutionnelle moderne en s'ouvrant aux réseaux sociaux.

La mise en œuvre de la réforme de l'Insertion par l'Activité Economique

La réforme de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) adoptée fin 2013 est entrée en vigueur au 1^e Juillet 2014. Cette réforme consacre l'indexation de l'aide au poste sur le SMIC et l'octroi d'une part variable de financement de l'accompagnement socio professionnel en fonction des résultats d'insertion à la sortie du dispositif, en l'occurrence pour l'ACISE ses deux Ateliers Chantiers d'Insertion. De plus, la réforme de l'IAE décroïsonne les Contrats Uniques d'Insertion – Contrats d'Accès à l'Emploi. En effet les porteurs de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) étaient conventionnés par l'Etat pour occuper des personnes dans un quota de postes définis (à l'ACISE les contrats étaient de 20 heures hebdomadaires). Avec l'apparition des Contrats à Durée Déterminés d'Insertion (CDDI), les SIAE sont désormais conventionnées pour un quota d'heures d'insertion à réaliser, converties en équivalents temps plein. La réforme a donc ouvert la possibilité aux SIAE de recruter des personnes en leur octroyant un contrat dont la durée de travail hebdomadaire s'étend de 20 à 35 heures. Cette flexibilité est la bienvenue, pour l'organisation interne de la structure certes, mais surtout pour adapter le temps de travail des salariés à leur profil et augmenter leurs revenus. Il est en effet impossible de s'extraire de la précarité avec une rémunération inférieure à 60% du SMIC. Avec un contrat temps plein ou à trente heures hebdomadaires, l'effet de seuil du à la prise d'activité est plus marqué par rapport aux minima sociaux qu'avec un contrat limité à 20 heures.

A l'ACISE la mise en œuvre de la réforme a présenté des défis que notre association a relevés : glissement en six mois des contrats CUI CAE aux CDDI pour une cinquantaine de salariés, refonte des emplois du temps avec une approche personnalisée du temps de travail, approche basée sur le résultat avec la mise en place d'une cellule d'accompagnement pluridisciplinaire etc.

Une association, des établissements : Une architecture juridique solide

La réforme de l'Insertion par l'Activité Economique, en faisant passer les salariés en insertion dans le droit commun, leur a ouvert de nouveaux droits, et notamment celui de bénéficier d'une convention collective propre aux Ateliers Chantiers d'Insertion. Pour que l'application de cette convention collective ne rentre pas en contradiction avec celle des établissements médico-sociaux déjà en vigueur au sein de l'ACISE d'une part, et pour suivre les recommandations de la Caisse Générale de Sécurité Sociale d'autre part, notre association a décidé de créer, sous couvert de sa personne morale (Numéro SIRENE) plusieurs établissements (Numéros SIRET). Les établissements du champ de l'IAE ont été regroupés au sein du Pôle Economie Sociale et Solidaire, ceux relevant du médico-social au sein du Pôle du même nom.



Cette démarche de structure juridique permet à l'ACISE d'isoler les dispositifs qu'elle pilote les uns des autres, protégeant ainsi chacun d'entre eux. Cette architecture donne à l'association de la souplesse pour ouvrir (ou fermer si nécessaire) de nouveaux établissements sans que cela n'ait d'impact sur ses autres activités. Appliqué aux Ressources Humaines et à la comptabilité, cette démarche de structuration permet d'asseoir la transparence et la bonne gouvernance de chacun des dispositifs que porte l'ACISE.

Les Ressources Humaines, pilier du travail social

L'organisation de l'ACISE en deux pôles, dirigés par des chefs de services rendant compte à une Direction Générale, regroupant plusieurs établissements, et dépendant chacun de référentiels métiers différents a conduit l'ACISE à repenser son organigramme, les intitulés de fonctions et les contenus des tâches de chacun.

Associée à un plan de formation ambitieux et à la formalisation de délégation de prérogatives aux cadres, cette démarche permet de mettre plus encore au centre des préoccupations de l'ACISE les travailleurs sociaux sans lesquels le mandat associatif de l'association n'a de sens.

Nathalie RIGA

Directrice Adjointe en charge de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaines

&

Henri HANNEQUIN

Chef de Projet en Organisation

INTRODUCTION DE LA CHEFFE DE SERVICE

2014 est une année importante pour le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'ACISE. Cette année conclut en effet le cycle 2010 – 2014 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyen qui lie l'ACISE à la Direction Jeunesse, Sports et Cohésion Social pour le financement de ses activités médico-sociales.

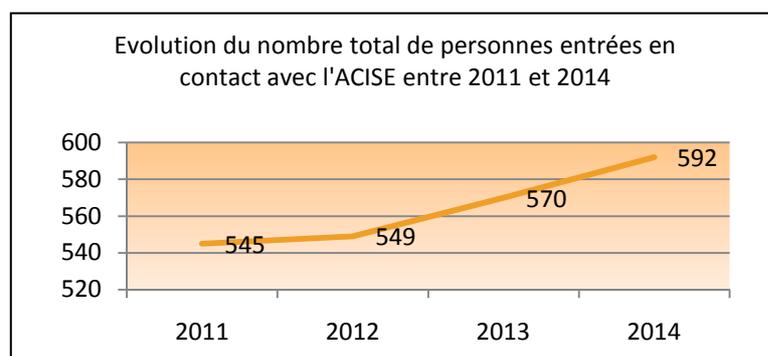
Nous avons donc eu à piloter une évaluation interne, puis une évaluation externe des progrès accomplis au cours des cinq dernières années. Nous avons de plus mené la révision du projet d'établissement du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

L'implication des professionnels ainsi que celle des usagers, lors de ces différents travaux, a été un élément essentiel dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations. L'ensemble de ces actions a aussi permis d'introduire au sein du CHRS une dynamique globale positive, qui a déjà un impact sur la qualité des pratiques professionnelles, et sur la place que prennent les usagers au sein de la gouvernance du lieu.



Géraldine LALOUPE

Si, bien sûr, il reste des progrès à faire dans l'organisation interne du travail, la sécurité des professionnels et des usagers, la meilleure prise en compte des aspirations de chacun, les évaluations internes et externes ont montré la bonne adaptation du Pôle Médico-Social aux évolutions législatives et une amélioration continue des modalités de prise en charge au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance, approche de prise en charge centrée les besoins et attentes des usagers, créations d'espaces de libre expression et de gouvernance collective sont autant de sujets sur lesquels l'ACISE a fait de grands progrès, mais qui doivent rester des sujets permanents de questionnement et d'amélioration.



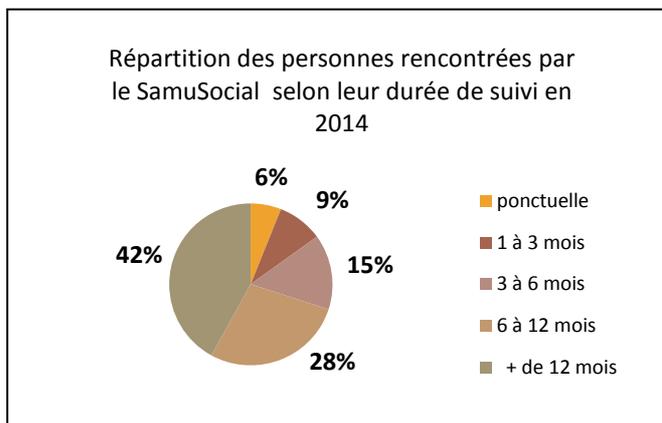
Enfin, signe que l'ACISE améliore ses pratiques, mais aussi que la grande précarité persiste dans nos rues, les équipes du Pôle Médico-social entrent en interaction avec toujours plus de personnes d'années en années.

L'ACTION EN RUE

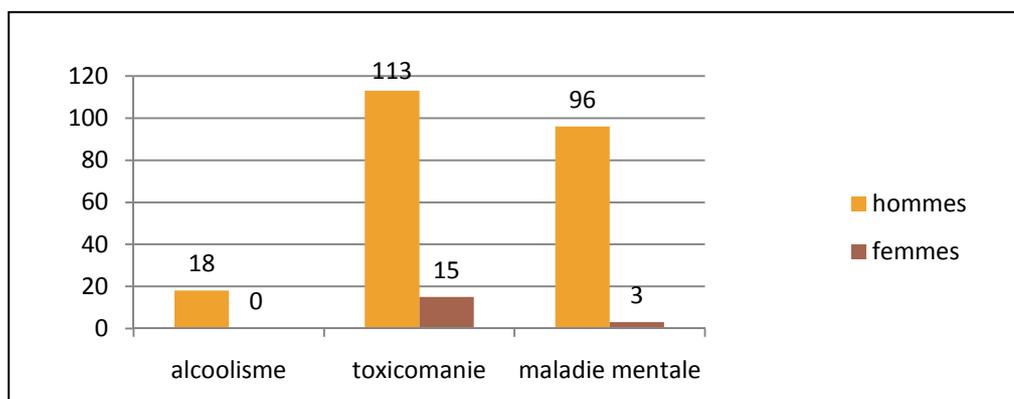
Les maraudes du SamuSocial ont quatre objectifs :

- Rencontrer : « aller vers » avec tact, délicatesse et professionnalisme
- Diagnostiquer la condition médico-psycho-sociale
- Dispenser, si nécessaire, des soins primaires
- Accompagner et orienter vers tout organisme adapté selon le souhait de la personne

En 2014, le SamuSocial porté par l'ACISE a suivi **253** personnes dont 28 nouvelles par rapport aux années antérieures. Parmi elles, il y a 226 hommes et 27 femmes. Certaines personnes n'ont été vues qu'une fois au cours de l'année, d'autres, majoritaires, sont régulièrement en contact avec l'équipe mobile, et ce depuis des années. Ces chiffres montrent que plus on est à la rue, plus on y reste.

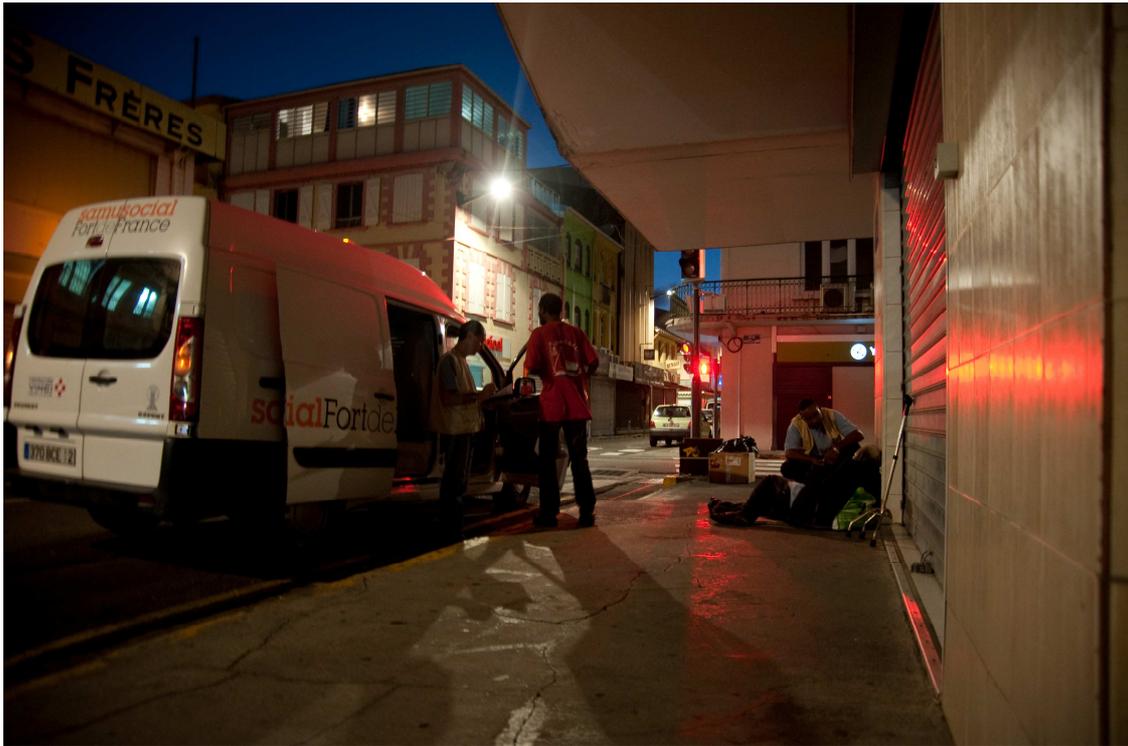


Parmi les personnes suivies par l'équipe mobile du SamuSocial, les cas présentant des pathologies liées à l'usage d'alcool et de drogue sont nombreux. On constate aussi une prévalence importante de malades psychiatriques dans la population sans abris.



En 2014, au cours des maraudes l'équipe, diverses prestations ont été offertes :

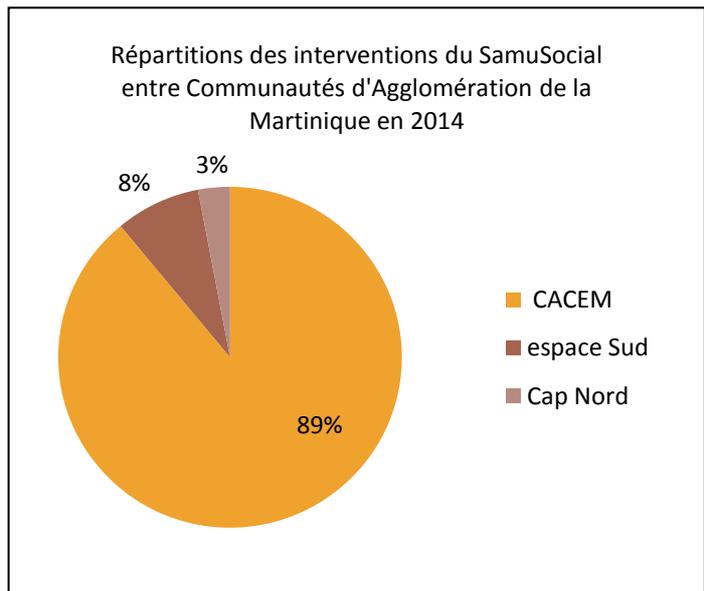
- 1749 entretiens psycho-sociaux (réalisés par un Educateur Spécialisé et un(e) assistant(e) social(e))
- 1128 distributions de denrées alimentaires
- 103 Accueil de jour (prestations d'hygiène, service social) dont 12 vers le centre d'hébergement d'urgence du Samusocial
- 98 Prestations de soins réalisées par l'infirmière CHRS ACISE
- 15 appels à l'intervention des pompiers
- 15 références vers d'autres services (urgence hospitalière, consultations en addictologie, services médicaux, partenaires associatifs)



En 2014, l'équipe du SamuSocial a effectué 288 sorties, ce qui est en deçà de l'idéal de 2 sorties par jour (matin et soir) que vise l'ACISE pour assurer un service de qualité. Par ailleurs, les personnes en souffrance psychique sont de plus en plus nombreuses dans la rue et les situations individuelles plus complexes compte tenu des comorbidités.

Les tournées régulières du Samu social se cantonnent à la seule agglomération du centre de la Martinique, faute de Ressources Humaines et de moyens logistiques

pour étendre son aire géographique d'intervention au-delà, et malgré les besoins identifiés. Les interventions dans le Nord et le Sud ont lieu sur signalement uniquement. En 2014, l'équipe du Samusocial a répondu à **21** signalements provenant de particuliers et **15** signalements provenant de services partenaires (Mission Prévention Solidarité Citoyenneté et de la Politique de la Ville de Fort de France, CCAS, Préfecture). Au-delà, le SamuSocial a été sollicité 11 fois par le dispositif 115 pour des prestations de transport.

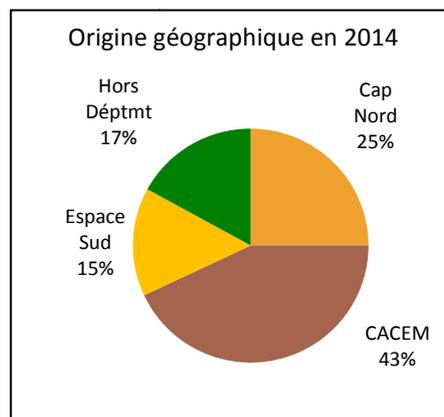
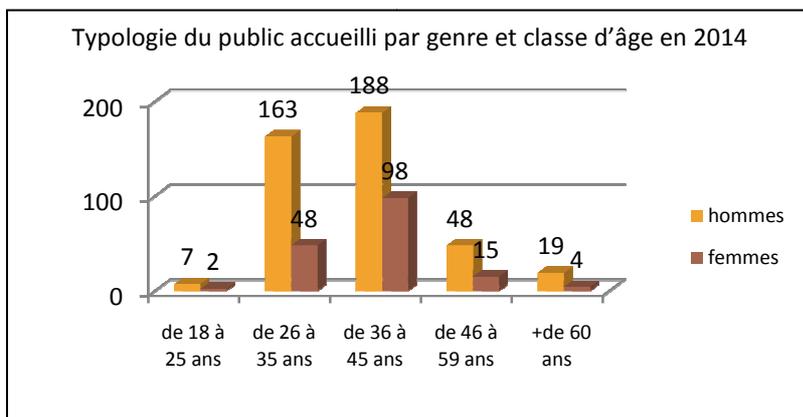
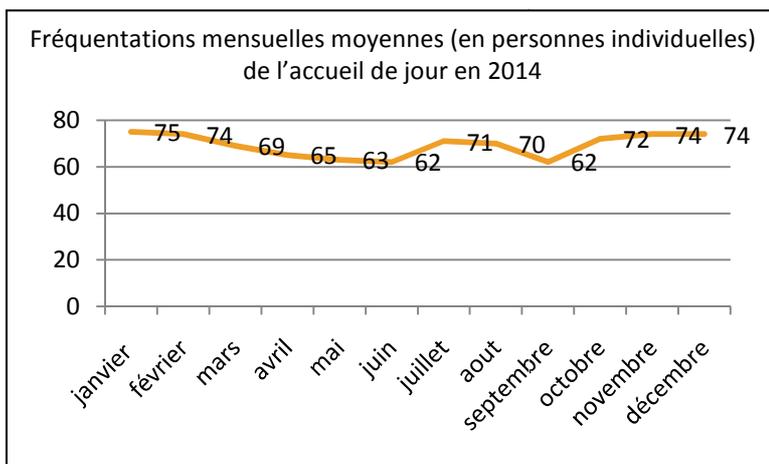


Compte tenu des besoins identifiés, il nous semble nécessaire de renforcer en Ressources Humaines le dispositif des maraudes de SamuSocial. Les pistes envisagées pour l'année 2015 sont le recrutement d'adultes relais et le développement de partenariats, notamment avec l'équipe de l'EMRI.

L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour a vocation à recevoir toute personne qui en manifeste le besoin, de manière anonyme et indiscriminée. Il offre accès à un accompagnement social, éducatif, et sanitaire. L'accueil de jour est un palliatif à la souffrance de n'avoir pas de « chez soi », d'espace où se sentir bien, pour les personnes exclues et en grande précarité. L'accueil de jour offre une mise à l'abri diurne, la possibilité de se doucher, de se vêtir de propre, de se soigner, et d'être écouté(e). Les conditions de l'accueil de jour sont régies à l'ACISE par un règlement de fonctionnement et un Livret d'accueil conformément à la loi du 2 janvier 2002.

L'ACISE constate deux niveaux de fréquentation dans l'année : Un premier pic lors de la période hivernale en France (personnes venant de France hexagonale, déjà connues des centre d'accueil qui cherchent le « soleil »), et un second en juillet et août. De manière générale, nous notons l'incidence des conditions météorologiques sur la fréquentation de l'accueil de jour, et constatons une corrélation entre le versement des différentes prestations (RSA, AAH...) le 6 de chaque mois et la baisse de la fréquentation du site par les bénéficiaires.



Plus de **75 %** du public accueilli souffre d'une pathologie psychiatrique. Ce chiffre est en constante augmentation. De plus, depuis 5 ans l'ACISE constate le vieillissement de la population qui fréquente l'accueil de jour. Mode de vie marginal et pathologies associées (toxicomanie, alcoolisme, maladie psychiatrique) rendent difficile l'obtention de places d'hébergements hors de l'offre de l'ACISE et des Maisons Relais. Nous constatons aussi que des personnes âgées, sans antécédents dans la rue, se tournent vers l'accueil de jour de l'ACISE, à cause de difficultés financières et pour certaines de troubles psychiatriques.



Hygiène : 43 972 douches, avec mise à disposition de dosettes de savons et de vêtements propres, ont été offertes en 2014, en augmentation par rapport aux années antérieures. Ce qui s'explique par de meilleures références du SamuSocial et le travail éducatif effectué par les travailleurs sociaux auprès des usagers. L'ouverture de la structure 24h sur 24 permet dorénavant aux usagers de se laver en fin de journée.

Suivi médico-éducatif : Nous tâchons d'apporter des réponses adaptées en orientant systématiquement les usagers vers la permanence psychiatrique du CHRS. Celle-ci a mené 328 consultations et suit régulièrement 25 patients. Cependant, l'adhésion au traitement est difficile et dès la disparition des symptômes, certains usagers retournent à leur mode de vie en rue ou en squat, à la consommation de drogues. La réapparition des symptômes entraînent alors un nouveau cycle qui passe souvent par le centre pénitentiaire ou le CHS.

L'animation prend une place croissante dans les réponses que nous apportons à nos accueillis. Elle est un vecteur de socialisation, de réhabilitation psycho sociale et d'adhésion à l'offre de services de l'accueil de jour. En 2014, outre les fêtes traditionnelles (Noël, jour de l'an, tour des Yoles, anniversaires), un tournoi de foot a été organisé. Des activités ludiques ont lieu sur une base hebdomadaire (dominos par exemple).



LA RESTAURATION SOLIDAIRE

Un espace d'accueil et de convivialité est prévu pour la restauration des personnes accueillies, en hébergement et en accueil de jour. Le lieu et le moment du repas sont aussi des espaces propices de rencontre et de création de lien avec les agents de médiation, la maitresse de maison et les travailleurs sociaux.

Deux services quotidiens sont assurés :

- Matin : Distribution de petits déjeuners préparés par la maitresse de maison
- Soir : Distribution de diners, donnés gracieusement par « Servichef »

Des déjeuners sont servis les samedis et dimanches midis, faute d'autre offre disponible.

En outre, on comptabilise dans cette activité de restauration la distribution de rations par les équipes de maraudes du Samu Social et la distribution de colis alimentaires sur des références particulières (notamment de l'assistante sociale du pôle Economie Sociale et Solidaire de l'ACISE pour certains salariés en début de contrat connaissant encore de grandes difficultés financières).

Distribution de repas par l'ACISE	2013	2014	
REPAS DU SOIR	17 948	18 536	Soit 51 / jour
OFFRES ALIMENTAIRES DU SAMUSOCIAL	1 131	1 128	
PETITS DEJEUNERS SERVIS	40 567	43 972	Soit 120 / jour
COLIS ALIMENTAIRES DISTRIBUES	165	169	
DEJEUNERS	5200	6 240	Soit 120 / semaine
TOTAL	65 011	70 045	Soit 8% d'augmentation

Outre ServiChef, l'ACISE remercie la Banque Alimentaire de Martinique pour les 5 008 kg de denrées mises à sa disposition, ainsi que les généreux donateurs privés qui la soutiennent, notamment à l'occasion des repas de fêtes.

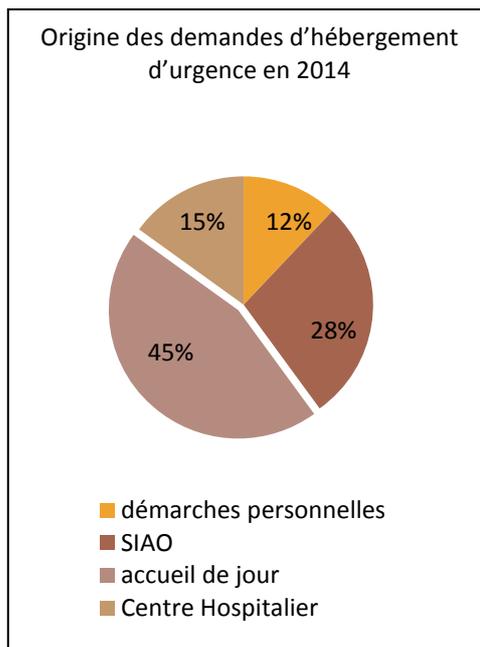


L'HEBERGEMENT D'URGENCE

L'hébergement d'urgence est soit un sas d'attente et d'orientation vers un autre dispositif, soit un dépannage ponctuel, soit un simple temps de pause hors la rue. Le dispositif de l'ACISE, seul accueil bas seuil existant en Martinique, offre protection, gîte, couvert, hygiène, écoute et premier diagnostic sanitaire et social.

La capacité d'accueil de l'ACISE est de 20 places car elle a augmenté début 2014 de 8 lits. Cependant, la réalité des besoins et des situations d'urgence contraint souvent les agents de nuit à ouvrir un sas d'accueil supplémentaire de 5 à 8 places en fonction des conditions météorologiques ou du profil de la personne faisant la demande (vulnérabilité, sexe). Le taux d'occupation du dispositif dépasse quasi quotidiennement les 100%...

Ne pas disposer de suffisamment de places d'urgence, c'est augmenter encore le nombre de personnes chronicisées dans l'errance. Chaque jour, en tant qu'opérateur bas seuil, l'ACISE doit refuser des demandes d'hébergement. Le manque de place crée une tension entre les personnes en errance et le dispositif, entre les sans domicile fixe eux-mêmes, mais aussi entre les sans abris et les équipes du SamuSocial qui ne peuvent offrir de possibilité immédiate de mise à l'abri, suscitant ainsi parfois le rejet du service, et répandant dans les équipes un sentiment d'impuissance à accomplir leur mission.



Le manque de places d'urgence génère une autre problématique : les places occupées - jusqu'à plusieurs mois - par des usagers attendant une place dans un autre type d'hébergement limite la capacité de l'ACISE à mettre en œuvre une rotation entre les demandeurs d'accès à l'hébergement d'urgence. Or les personnes hébergées de façon récurrente ou quasi permanente dans le dispositif «bas seuil d'exigence» sont ceux qui ont le plus de difficultés à accepter les règles de vie dans les institutions. Pour ces situations, le travail social à mener se fait sur le temps long, et doit intégrer un aspect de réparation corporelle et mentale avant que la personne ne puisse retrouver l'estime d'elle-même. Le dispositif à même de créer les conditions de ce travail social est théoriquement celui de l'hébergement de stabilisation, lui-même saturé. Grâce à la mutualisation de moyens que permet le CHRS multi dispositif de l'ACISE, notre association peut mener à bien ce travail social en direction des usagers, y compris dans le cadre de l'hébergement d'urgence.

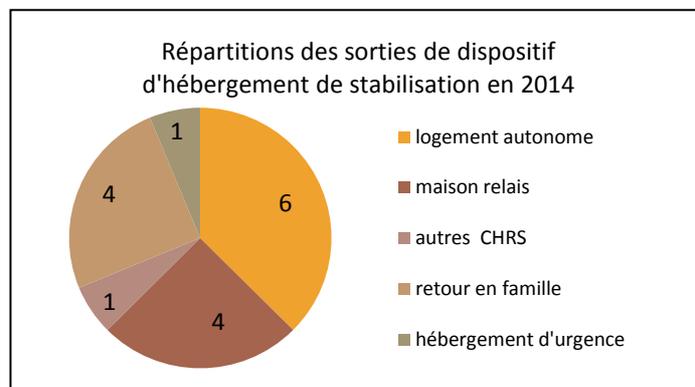
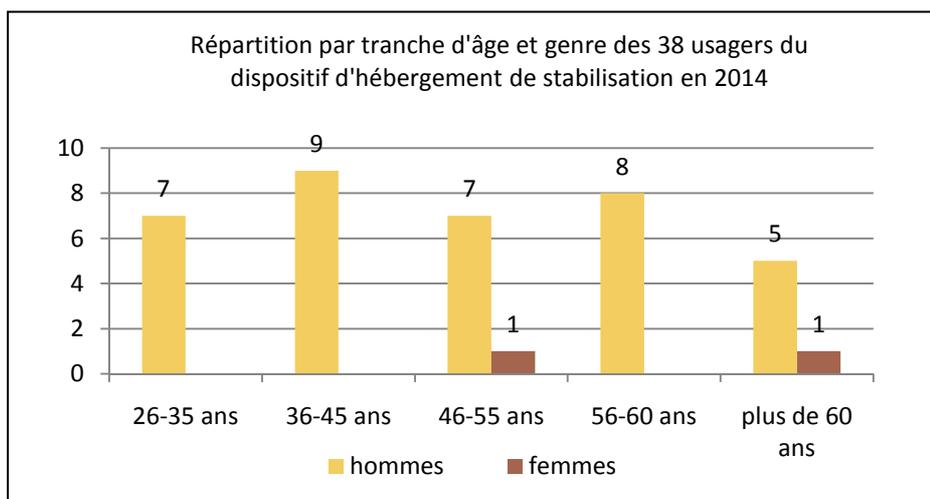
L'ACISE a identifié 183 personnes pour lesquelles une nuit en rue peut représenter un danger immédiat... Parmi elles, 20 sont des femmes. Caractéristique de cette population, la très grande précarité, souvent associée à de lourdes pathologies (troubles psychiatriques et toxicomanie). On y trouve aussi de jeunes filles en rupture ou des personnes âgées séniles qui sont les plus exposées au risque d'agression en rue. Travailleurs pauvres et voyageurs itinérants connus des dispositifs d'hébergement et d'accueil viennent compléter le profil des usagers types du dispositif d'hébergement d'urgence de l'ACISE.

L'HERGEMENT DE STABILISATION

L'hébergement de stabilisation est un dispositif de logement stable pour six mois renouvelables. Il permet de prendre en considération les besoins spécifiques de publics en très grande difficulté sociale et d'ainsi enclencher une démarche d'insertion qui pourra, le cas échéant, conduire à terme à un retour à une vie autonome. L'admission se fait via la commission du Service Intégré d'Accompagnement et d'Orientation (SIAO) qui définit un projet d'accompagnement individualisé (l'accès aux droits, proposer des soins, favoriser la restauration des liens familiaux, développer l'estime de soi, favoriser l'accès à la citoyenneté...). Ce projet fait l'objet d'une contractualisation entre le bénéficiaire du dispositif et son référent de parcours, et sert de base à l'évaluation de parcours.

En 2014, l'ACISE a géré 34 places de stabilisation (dont 8 ouvertes en cours d'année), qui ont permis la prise en charge de 38 personnes.

14 personnes sont entrées dans le dispositif et 16 en sont sorties.



Durée du séjour	Nb Pers	%
Moins d'un mois	1	29%
De 1 à 3 mois	3	
De 3 à 6 mois	7	45%
De 6 à 9 mois	5	
De 9 à 12 mois	12	
Plus de 12 mois	10	26%
Total	38	

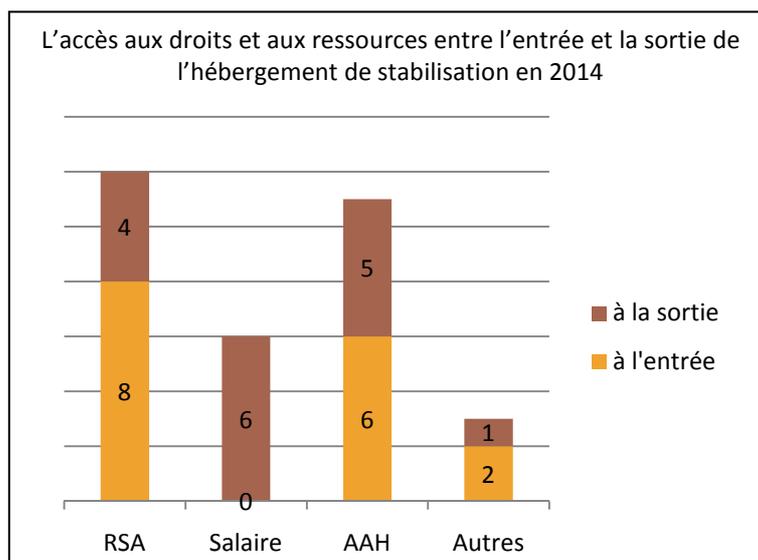
Ces résultats ont pu être atteints grâce à

- 1175 Entretiens diagnostics psycho-social et éducatif
- 104 Médiations administratives nécessitant un déplacement vers des services (CAF, HLM, CCAS, Associations caritatives, hôpitaux, sécurité sociale)
- 269 Accompagnements physiques lorsque nécessaire (pour des personnes très désocialisées, en perte d'autonomie, étrangers ne maîtrisant pas la langue)
- 13 Médiations familiales (jeunes adultes en rupture familiale)
- Divers ateliers de prévention, de remédiation cognitive...
- 58 Rencontres avec les partenaires de l'insertion par le logement ou l'hébergement, activité économique, le soin (réunion...)



Le travail en bonne intelligence avec le SIAO Insertion permet à l'ACISE de mieux orienter les bénéficiaires de l'hébergement de stabilisation vers d'autres dispositifs d'hébergement ou de logement par le biais de l'intermédiation locative (4 orientations en 2014). On constate cependant une augmentation de la durée de séjour au sein du dispositif d'hébergement de stabilisation depuis 2010 en raison du manque de solutions à la sortie.

Les prestations qu'offre l'ACISE dans le cadre de l'hébergement de stabilisation, grâce à la mutualisation des moyens que lui permet la gestion d'un CHRS multi dispositif, vont au-delà de ce préconise le référentiel national. Les résultats en termes d'accès aux droits et d'allocations de ressources aux bénéficiaires du dispositif d'hébergement de stabilisation sont à noter. En tout particulier, 6 personnes ont pu accéder à un emploi salarié.



LES LITS HALTE SOINS SANTE

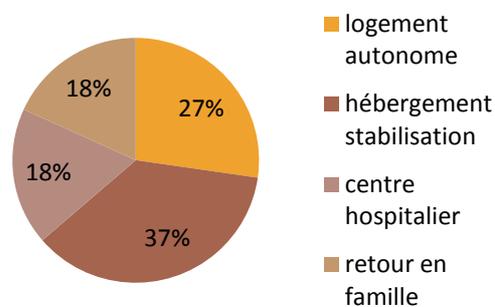
Les Lits Haltes Soins Santé sont un dispositif qui permet l'accès à des soins médicaux pour les personnes sans abri malades, mais dont l'état de santé ne justifie pas ou plus une hospitalisation. Les prestations comprennent un suivi médical, des soins infirmiers, un hébergement complet et un accompagnement dans un projet de réinsertion sociale. L'ACISE dispose de 6 places en Lits Halte Soins Santé.



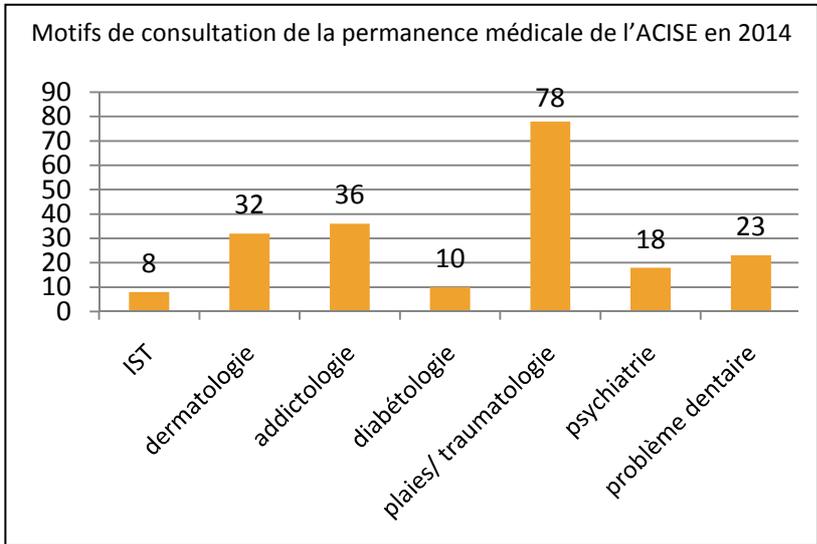
Nous avons eu 18 demandes d'admission : 11 personnes ont été admises, dont 6 sur référence du CHU et 5 en interne ACISE. 7 demandes ont été refusées par manque de place, où à cause d'une pathologie inadaptée au dispositif (soins palliatifs). Le taux d'occupation du dispositif est de 100% presque en permanence, soulignant sa pertinence et le besoin de places supplémentaires.

La file active a été constituée de 11 patients La durée moyenne de séjour dans un Lit Halte Soins Santé est de 9 mois. Certaines admissions se font pour des soins post opératoires et la durée de séjour est inférieure à 2 mois, d'autres pathologies nécessitent une prise en charge sanitaire plus longue. L'augmentation du temps de séjour moyen s'explique ainsi par une augmentation du nombre des patients accueillis avec des pathologies chroniques ou poly-pathologies. Pour un grand nombre d'entre eux, la sortie ne peut s'envisager qu'à condition de bénéficier d'une autre solution d'hébergement et ou de logement.

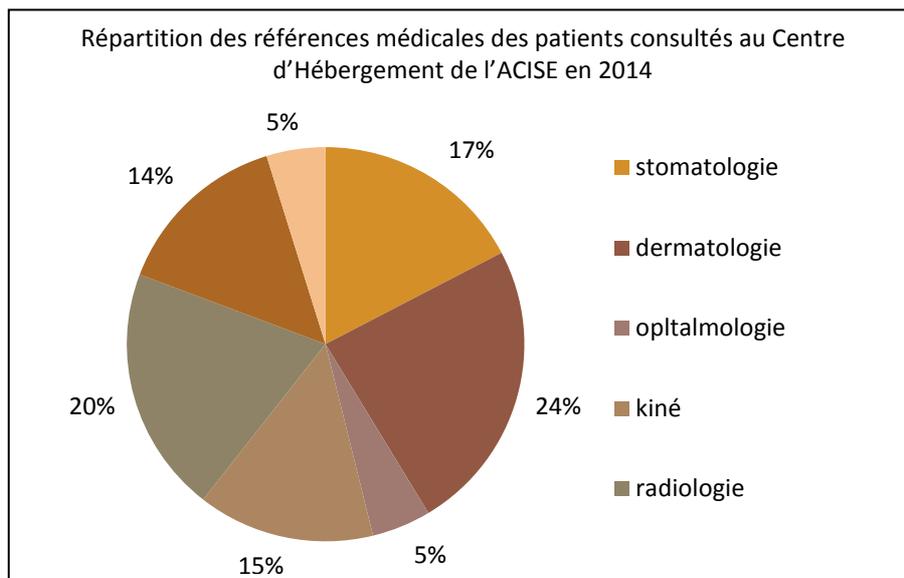
Répartition des sorties de dispositif Lits Halte Soins Santé en 2014



Le dispositif de Lits Halte Soins Santé permet au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'ACISE de mutualiser et d'optimiser la présence de personnel médical. Les usagers de l'accueil de jour, de l'hébergement d'urgence et de stabilisation ont ainsi un accès facile et non discriminé à des consultations de premier niveau.



Les pathologies rencontrées au cours de ces consultations générales reflètent les conditions de vie dans la rue et la grande précarité. Plus de la moitié sont liées à des plaies ou à des traumatismes, signes de violence. Les dermatoses sont le signe d'un manque d'hygiène. Addictions et pathologies psychiatriques sont aussi le reflet des caractéristiques de la population sans abri.



Dans le cadre du partenariat qui lie l'ACISE à AIDES MARTINIQUE depuis Octobre 2012, 8 permanences ont été tenues, et 4 ateliers collectifs réalisés. Ces permanences sont des temps d'expression et d'échanges sur la vie affective et sexuelle et la prévention, dont le cadre garantit confidentialité et non-jugement. 48 contacts ont eu lieu. Sur 35 tests rapides de dépistage du VIH, un a été positif (3%). 20 contacts ont déclaré être consommateurs de produits psycho actifs : crack (10), alcool (10), cannabis (15), poly consommateurs (5). 4 personnes, dont 2 hommes, ont déclaré se prostituer. 105 préservatifs masculins, 30 gels et 2 kits Cracks ont été distribués.

LES MAISONS RELAIS

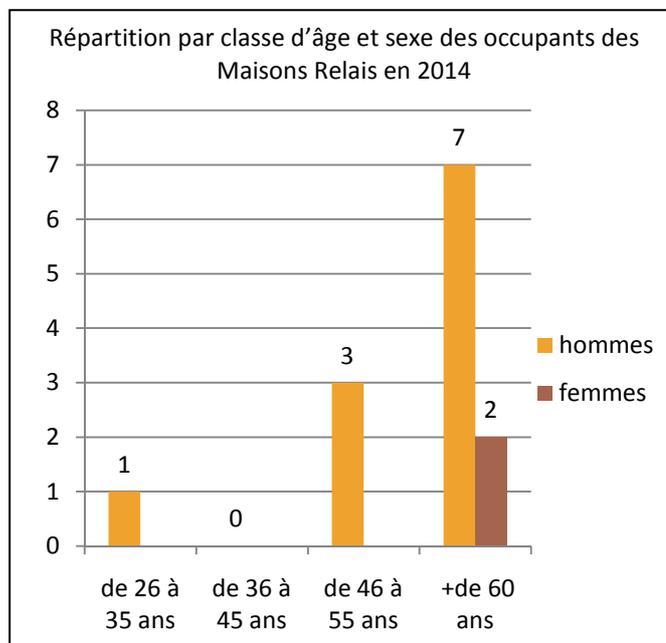
Début 2014, le dispositif Maison Relais de l'ACISE est passé de 10 à 15 places. Toutes sont installées dans le centre ville de Fort de France : 8 studios aménagés au 15 rue Yves GOUSSARD et 7 appartements au 9 rue Lieutenant LACOSTE. Au cours de l'année, le taux d'occupation a été de 87%.

13 personnes sont entrées dans le dispositif Maison Relais au cours de l'année 2014.

Les demandes, centralisées et validées par la commission du SIAO proviennent de :

- 1 organisme de tutelle
- 1 ACISE – Lits Halte Soins Santé
- 3 ACISE - Accueil de jour
- 1 ACISE - Pôle ESS
- 6 ACISE - Hébergement de stabilisation
- 3 ACISE - Hébergement d'urgence

En 2014, 2 personnes sont sorties du dispositif pour un retour en famille.



En termes qualitatifs, nous constatons aujourd'hui que les relations entre les résidents ont évolué vers des relations de voisinage, avec ses avantages (création de lien de solidarité entre résidents) et ses inconvénients (conflits de voisinage, ...). Chaque occupant a su créer son organisation personnelle, et pour certains, une sorte de routine s'est installée avec « un va et vient » au supermarché de proximité. Par contre, pour d'autres, une fois franchie l'étape d'installation et d'appropriation des lieux, il est souvent difficile d'aller vers l'extérieur, notamment à la rencontre des professionnels du CHRS pour résoudre les difficultés qu'ils rencontrent. Afin de rompre cette tendance à l'isolement, un agent de médiation référent sur le dispositif Maisons Relais passe régulièrement afin de créer du lien, et signaler tout dysfonctionnement éventuel.

L'absence de limitation de durée du logement dans la maison relais répond bien au besoin de stabilité des résidents, compte tenu de leur âge en tout particulier. Ils sont globalement satisfaits et la plupart expriment leur souhait de ne pas sortir de ce lieu protecteur. Conscient cependant de sa mission de conduite vers l'autonomie dans le logement, l'ACISE élabore avec chacun des résidents d'une part, et en groupe de travail d'autre part, un projet d'accompagnement individualisé. De ces entretiens individuels et en groupes ressort notamment le besoin de mettre en place des actions collectives afin de compléter le travail d'accompagnement individuel. La dynamisation, la mobilisation et le désir d'agir passent par le groupe car il permet un changement du regard sur soi et son environnement, l'ouverture aux autres, et le gain de confiance en soi. A ce stade, les actions collectives avec les résidents des Maisons Relais sont mutualisées avec les animations de l'accueil de jour du CHRS, mais l'ACISE réfléchit à d'autres leviers à mobiliser.

Les évaluations internes et externes, étapes conclusives du cycle de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens, laissent à voir les résultats obtenus au cours des dernières années, mais aussi le chemin qui reste à parcourir pour que l'ACISE fasse progresser son action en direction des victimes de la très grande précarité tant en termes qualitatifs que quantitatifs.

Les enjeux du prochain Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens sont dans la continuité du mandat que se donne l'ACISE pour la prise en charge des victimes de la grande pauvreté et de l'errance en Martinique.

Il s'agira tout d'abord de faire monter en puissance le dispositif du SamuSocial afin que les équipes de rue soient présentes plus souvent, plus longtemps et dans plus de lieux. Nous cherchons les voies et moyens pour affecter plus de ressources humaines à cette activité cruciale pour les sans abris et pour le reste du dispositif global. Nous souhaitons aussi associer plus fréquemment l'antenne mobile de l'Etablissement Public De Santé Mentale (CHS Colson) aux maraudes afin de mieux répondre à la problématique identifiée des cas psychiatriques en rue.

Dans le même ordre d'idée, nous nous emploierons à augmenter, dans la mesure du possible, le nombre d'agents de médiation sur les volets hébergements de notre action. Ce faisant, la qualité de la prise en charge et la sécurité des agents comme des usagers s'en trouveront améliorées.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de la prise en charge des usagers du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, plusieurs actions seront poursuivies. La consolidation des instances de gouvernance collective est un enjeu important : groupes d'expression et conseil de la vie sociale sont les espaces qui permettent aux usagers comme aux professionnels de réguler la vie de l'établissement et de monter des projets communs. Le Comité de Pilotage qualité du CHRS doit poursuivre ses réflexions et son action, parmi lesquelles la formation continue du personnel occupe une part importante.

Les partenariats, enfin, avec les acteurs associatifs, communaux, départementaux et de l'Etat sont un axe de travail important pour l'ACISE. En tout particulier, le travail mené avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation doit se poursuivre.

INTRODUCTION DU CHEF DE SERVICE



Jean Christophe RILOS

Dynamiques d'insertion : le salarié au centre

L'objectif de l'insertion par l'activité économique est non seulement de donner un travail à des personnes en difficulté socioprofessionnelle, mais surtout de leur redonner une place dans la société. Cependant, l'accès au travail n'est pas le seul facteur de réussite, il doit s'accompagner d'un travail permettant à la personne en difficulté de retrouver sa place dans la société et d'un suivi dans le domaine de la santé, du logement et de l'épanouissement personnel. Partant de ce constat nous avons mis en œuvre deux grandes actions visant à améliorer l'accueil et l'accompagnement des salariés en insertion: l'aménagement des bureaux du Pôle Economie Sociale et Solidaire et l'organisation d'une journée de cohésion d'équipe.

De nouveaux locaux : accueil et écoute

L'addition de chantier d'insertion ne saurait constituer de fait un service, il a fallu fédérer les différentes activités autour d'un projet et d'un lieu afin de garantir la réussite du projet d'insertion porté par l'ACISE. L'aménagement d'un espace dédié au Pôle ESS concoure donc à l'édification d'un sentiment d'appartenance à un ensemble structuré et valorisant, d'aucuns diraient même rassurant, pour les salariés. Les bureaux du Pôle ESS ont été aménagés avec des meubles collectés puis valorisés. Ils constituent maintenant un point de rencontre, d'information et d'écoute pour les salariés des différents ACI.

Team building : une nouveauté porteuse

Nous avons organisé en Juin 2014 une grande « journée de cohésion du Pôle ESS ». Cette initiative a permis de mobiliser le personnel - au-delà des objectifs techniques de productivité - autour d'une même vision de l'ACISE, par le biais d'activités ludiques et culturelles telles que : des pièces de théâtre, un concert dansant etc. L'évaluation de cette journée a été assurée par l'encadrement technique des chantiers d'insertion. Ils se sont basés sur des critères récurrents comme la ponctualité, la baisse du taux d'absence et le dynamisme (l'engagement) dans les missions confiées. Le résultat est encourageant : la baisse du taux d'absentéisme et des retards est l'un des signes les plus forts observés suite à cette première journée de cohésion.

La plate forme d'accompagnement : innovation technique et sociale

Poser le cadre organisationnel du Pôle ESS a aussi permis de mieux cibler les secteurs d'intervention de l'équipe nécessitant une refonte et une amélioration. Ce grand chantier de professionnalisation de nos pratiques s'articule autour des apports et expérience de la directrice adjointe, spécialiste de l'Insertion par l'Activité Economique, ainsi que de l'expérience de terrain de l'équipe historique du pôle. En effet, la problématique de l'exclusion renvoie souvent une image négative de l'individu. Celui-ci est appréhendé non à partir de la promesse de sa progression mais au contraire à partir de sa désaffiliation. Suite à ce constat, il est nécessaire d'envisager avant toute chose, un ensemble d'intervention pour une réadaptation progressive au travail : une action éducative et un accompagnement social. Pour répondre à ce besoin, l'ACISE a mis en place en 2014 une plate forme d'accompagnement. Cette entité a pour mission de mettre en synergie les compétences d'une équipe pluridisciplinaire en vue de l'amélioration du suivi des salariés en insertion et l'augmentation du taux de sorties positives du dispositif.

Difficultés et restructuration de la ferme

Toutes ces innovations au sein du pôle ESS, n'ont malheureusement pas coïncidées avec un redressement positif du résultat de la Ferme les Nuages. Les difficultés de développement de la Ferme se sont confirmées en cette année 2014. Les aléas météorologiques et les nuisibles ont constitué un ensemble de facteur négatifs qui a encore accentué le déficit économique, nous obligeant à restructurer l'activité de cet ACI. Les différentes orientations choisies cette année avaient pour objectif entre autres de diversifier les cultures afin de pouvoir identifier celles capables de survivre dans ce contexte particuliers.

Boutik Foyal : un potentiel de développement confirmé

A l'inverse, la Ressourcerie Boutik Foyal, avec la montée en puissance de ses collectes, l'ouverture de nouveaux espaces de vente, et le lancement du projet de collecte et tri solidaire des Textiles, Linges et Chaussures, fait la démonstration de la pertinence du support d'activité qu'elle est pour les salariés en insertion, mais aussi du service qu'elle rend à tout les martiniquais dans le domaine de la gestion des encombrants.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN INSERTION

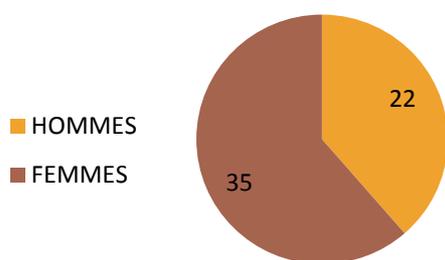
Le personnel d'encadrement :

- 1 Coordinateur pour les Boutiques
- 1 Coordinatrice pour l'Atelier de Production
- 1 Encadrant Technique, ambassadrice du tri, pour les Textiles, Linges et Chaussures
- 1 Encadrant Technique, tri - conditionnement, pour les Textiles, Linges et Chaussures
- 2 Assistantes Techniques pour les Boutiques
- 1 Accompagnatrice Socio Professionnelle à 70% d'un Equivalent Temps Plein
- 1 Assistante Sociale à 40% d'un Equivalent Temps Plein
- 1 Educateur Spécialisé à 70% d'un Equivalent Temps Plein

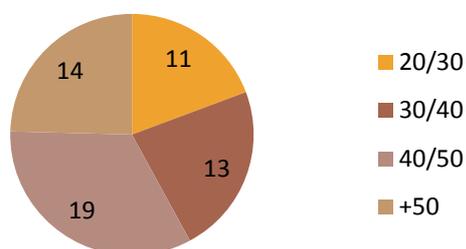
Le personnel en Contrat d'Insertion (CUI-CAE devenu CDDI au 1^{er} Juillet 2015 suite à la réforme de l'Insertion par l'Activité Economique :

Au 01 Janvier 2014, l'Atelier Chantier d'Insertion « Boutik Foyal » Ressourcerie occupe 25 salariés en Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accès à l'Emploi. Au cours de l'année, 32 salariés en insertion ont intégré le l'ACI, dont 11 spécifiquement sur l'activité « Textiles, Linges, Chaussures ». 17 sorties de dispositif ont eu lieu, dont 1 pour le TLC. Le taux de sorties dynamiques est de 53%. La file active au 31 Décembre 2014 est de 36 salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

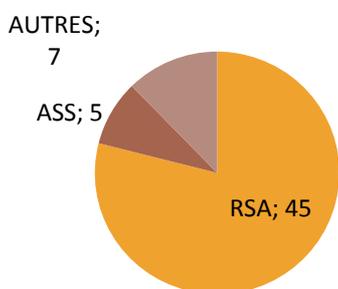
Répartition par genre des salariés en 2014



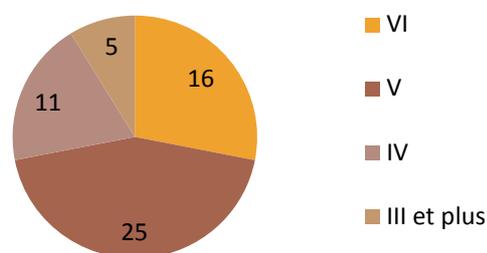
répartition par classe d'âge des salariés en 2014



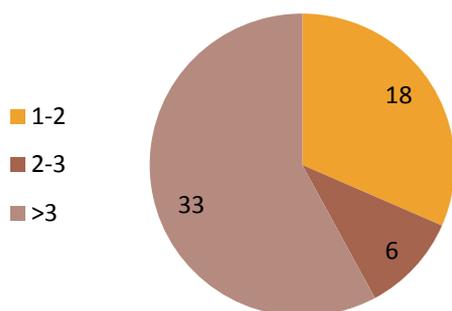
Profil social des salariés en Insertion en 2014



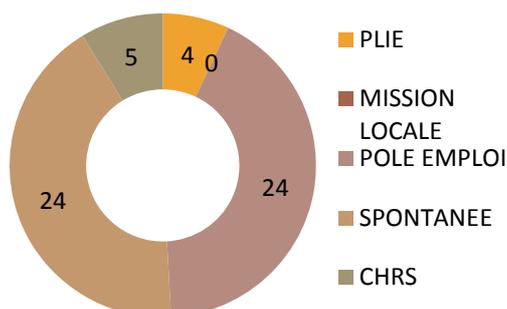
Répartition des salariés par niveau de formation en 2014



Répartition des salariés par durée d'inscription à Pôle Emploi à l'embauche en 2014



Répartition des salariés par origine de prescription à l'embauche en 2014

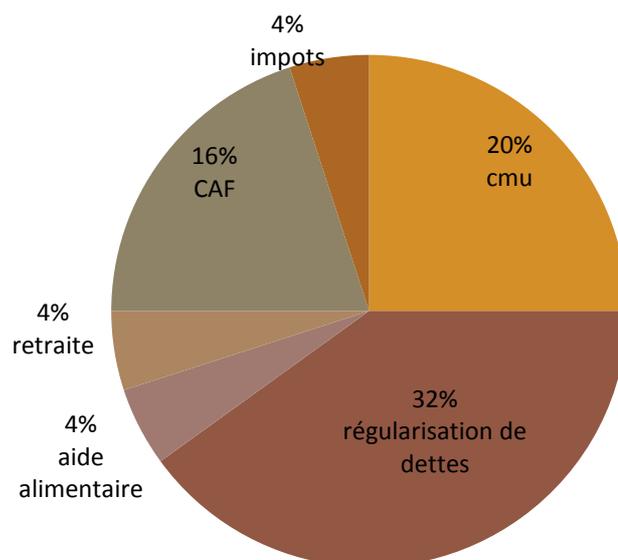


L'ACI « Boutik Foyal » emploie une majorité de femmes, ce qui s'explique notamment par le support d'activité principalement textile. Les postes de manutention et de bricolage sont plutôt pourvus par des hommes. 50% des salariés sont célibataires, et 25% sont les chef(fe)s de familles mono-parentales. Nos salariés sont à 85% allocataires du RSA. Seuls 10% des salariés ont une formation de niveau III ou plus. 70% d'entre eux sont usagers des transports en commun, et ceux d'entre eux qui n'ont pas de véhicule font donc face à un important frein à l'emploi en Martinique. Seuls 5 salariés sur les 57 qui ont été sous contrat dans

l'année 2014 n'ont pas sollicité d'avance sur salaire. A l'opposée des attentes seuls 3 salariés sont résidents dans une Zone Urbaine Sensible en 2014.

Les actions d'accompagnement menées au cours de l'année 2014 sont diverses. Pour plus d'un tiers, elles concernent l'aide à la gestion budgétaire par la négociation d'étalement de dettes pour rendre soutenable par les salariés leur régularisation, et l'octroi d'aides alimentaires ponctuelles. Pour un autre gros tiers, l'accompagnement concerne l'accès aux droits (CAF, CMU). Les autres actes d'accompagnement social sont de l'appui à la constitution de dossiers de retraites et l'appui dans les discussions avec le fisc.

Répartition des actes d'accompagnement par type d'intervention en 2014

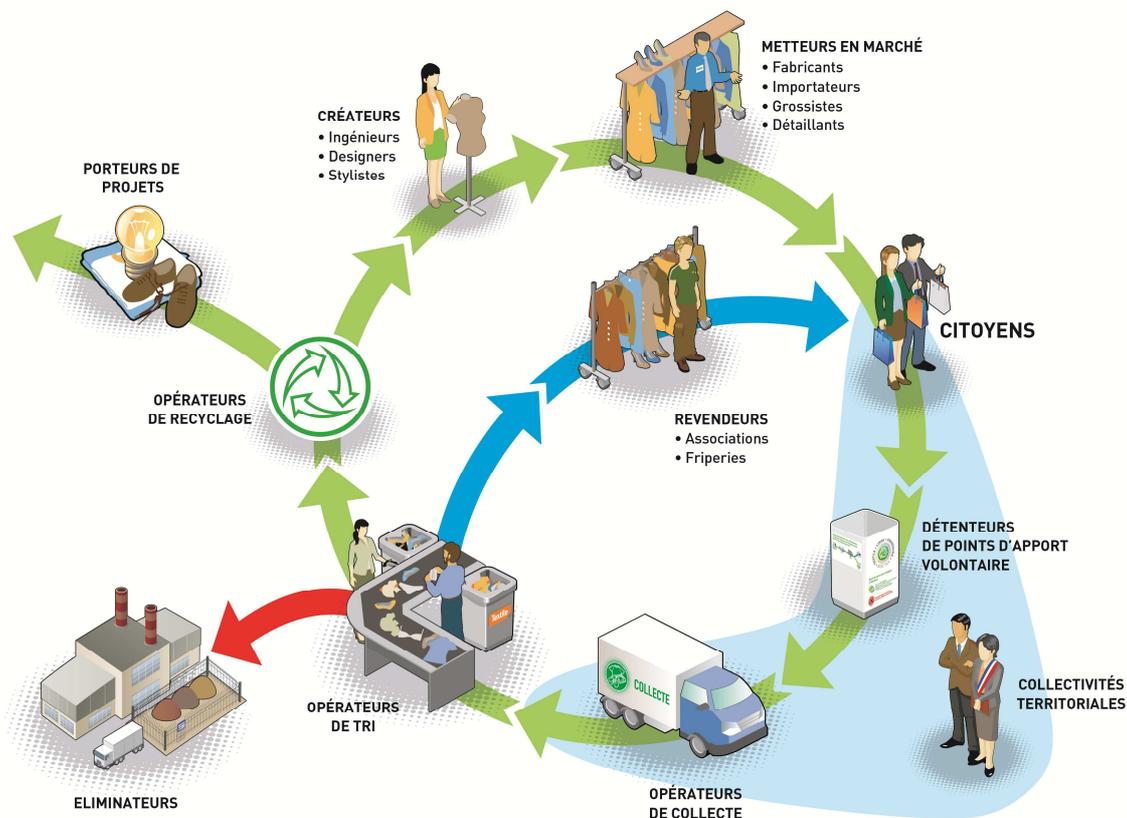


LES SUPPORTS DE TRAVAIL

2014 est une année charnière pour l'Atelier Chantier d'Insertion Boutik Foyal. Devenu une Ressourcerie depuis Juin 2013, l'Atelier Chantier d'Insertion amorce une transition environnementale de son support de travail en insertion. Une Ressourcerie a quatre grandes fonctions : la collecte des encombrants en apport volontaire ou à domicile sur rendez vous, la valorisation des encombrants pour favoriser le réemploi et le tri matière, la redistribution par le don ou la vente, et enfin la sensibilisation de tous à la question de la réduction des déchets.

Dans le cadre de cette transition environnementale du support de travail en insertion, l'année 2014 a vu naître le projet Textiles, Linges et Chaussures porté par l'ACISE. Ce projet a permis de désengorger l'espace dit « Maison Rouge » pour le spécialiser dans la valorisation des meubles et de l'électroménager. Afin de trouver de nouveaux débouchés aux produits collectés et valorisés par ses équipes, l'ACISE a ouvert une troisième Boutique à Dillon et aménagé un espace Meubles et Electroménager dans sa boutique du centre ville de Fort de France. Cet aménagement a pu avoir lieu après l'installation de l'atelier de production textile dans de nouveaux locaux. L'année 2014 s'est conclue sur la reconnaissance de l'expertise développée par l'ACISE par la sous-traitance de la caractérisation du gisement des objets à potentiel de réemploi par le Réseau national des Ressourcerie dans le cadre de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une Ressourcerie sur le territoire de CAP NORD.

LE PROJET TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES : UNE NOUVELLE FILIERE EN MARTINIQUE



En 2014, l'ACISE SAMU SOCIAL a lancé un projet consistant à mettre en place progressivement la filière Textiles d'habillement, Linges de maisons et chaussures (TLC) usagés en Martinique. Ce projet est né de l'existant : sans communiquer publiquement, l'ACISE collectait 70 tonnes de Tlc par an à domicile et dans ses boutiques de vente de produits de seconde main. Les salariés en insertion de l'ACISE procédaient ensuite à un rapide tri : les meilleurs produits étaient donnés aux bénéficiaires du Pôle Médico-Social de l'ACISE ou vendus à bas prix dans les boutiques de l'association, une partie était valorisée par l'atelier de production qui les transforme en articles de mode et produits d'artisanat. Jusqu'en 2013, le reste était jeté.

Le projet de l'ACISE se décompose en trois volets :

- Collectes événementielles, sensibilisation et conditionnement
- Collecte en Colonnes d'Apport Volontaire et communication
- Etude d'opportunité et de faisabilité d'un centre de tri des Tlc en Martinique

Il s'effectue en partenariat avec Eco-TLC, l'éco-organisme de la filière des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures, et grâce au soutien de l'ADEME, de la DIECCTE, de la Région, du Département, de la CACEM, de CAP NORD, des CUCS de Fort de France et de tous les martiniquais.

L'année 2014 a vu le lancement du premier volet de ce projet ambitieux. Pour monter l'ensemble de la filière en Martinique le choix a été fait de commencer par faire la démonstration de la capacité logistique de l'ACISE à maîtriser le gisement. Celui-ci est estimé à 2.5 kg de Textile, Linges et Chaussures par habitant et par an. Pour ce faire, l'ACISE s'est en premier lieu doté d'un entrepôt lui permettant de faire transiter d'importants volumes. Ensuite elle a fait la démonstration de l'intérêt des Martiniquais pour une telle activité en organisant une grande collecte exceptionnelle en Juillet 2014 au Stade Municipal Pierre ALIKER. En trois jours, c'est 120 tonnes qui ont pu être captées.



Une petite partie des Textiles, Linges et Chaussures collectés au Stade Pierre Alier en Juillet 2014

Après cette phase test, l'ACISE a pu réunir les financements du premier volet du projet et lancer celui-ci mi novembre 2014 à l'occasion de la semaine Européenne de réduction des déchets. Au total, en 2014 – année 0 du projet, c'est 275 tonnes de TLC ont été collectées dans les Points d'Apport Volontaire (PAV) de l'ACISE dont 190 tonnes lors des 5 collectes évènementielles. 85 tonnes de TLC ont été collectées dans les Boutiks Foyal. Sur ce total, 240 tonnes ont été exportées vers un centre de tri industriel en France hexagonale, le reste a été valorisé en Martinique.

L'ATELIER DE PRODUCTION TEXTILE : PILIER HISTORIQUE DE BOUTIK FOYAL



L'Atelier de production fait partie intégrante de la Ressourcerie Boutik Foyal. Il est à la fois une étape de la valorisation de Textiles et Linges collectés et un agent de la prévention de production de déchets par la réparation. Les prestations assurées auprès du grand public par l'Atelier de production sont les suivantes : Retouches-réparations textiles-customisation-pose de glissière etc., confection sur mesures, confection d'ameublement, décorations et « signalisations » textiles (banderoles etc...), recyclage textile (jeans et autres textiles).

Grâce à son déménagement au 51 Rue Garnier Pagès début 2014, l'Atelier de Production dispose d'un espace de travail adapté qui permet d'améliorer la production, et d'un espace commercial « show-room » afin de mettre en valeur les créations artisanales de l'atelier sur site. Dans cette même dynamique, un catalogue des créations de l'atelier de production a vu le jour.

Parmi les créations et activités notables de l'atelier de production en 2014, on peut citer la commande du service environnement de la CACEM pour des supports de communication, des nappes et des serviettes réutilisables, la réalisation de tenues traditionnelles pour une chorale, la réalisation de banderoles pour diverses associations et entreprises.

MAISON ROUGE UN NOUVEL ATELIER DE VALORISATION

Jusqu'à l'ouverture de l'entrepôt de Rivière Roche en Mai, la Maison Rouge était un lieu saturé par les Textiles, Linges et Chaussures stockées. Une fois les tonnes de Textiles, Linges et Chaussures évacuées de ce lieu, la Maison Rouge a pu être transformée en un local de stockage et valorisation des meubles et de l'électroménager collectés.

LA REDISTRIBUTION DANS LES BOUTIQUES



Plus de collectes et plus valorisation implique de trouver de nouveaux débouchés. L'ACISE a donc ouvert sa troisième Boutik Foyal en Février 2014 dans la Cité de Dillon. Elle a aussi ouvert, à côté de la Boutik Foyal du Centre ville de Fort de France un espace affecté uniquement à la vente de meubles (DEA, déchets d'éléments d'ameublement) et de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Dans un cas comme dans l'autre, le succès est au rendez vous ! Toutes les vendeuses et caissières des Boutiks ont reçu en 2014 une formation au « Merchandising » des produits de seconde main.

LA SENSIBILISATION A LA REDUCTION DES DECHETS

La sensibilisation est une fonction essentielle d'une Ressourcerie. En 2014 l'ACISE a mené plusieurs opérations destinées à sensibiliser les martiniquais au recyclage, à la gestion de leur encombrants et à consommer autrement.

Ainsi, l'Atelier de production a organisé un atelier pédagogique avec une classe de 5ème du collège Coridon (visite de Boutik foyal et de l'atelier ; réalisation de tableaux en matériaux recyclés par les élèves encadrés par les salariés en insertion) et a organisé son dorénavant traditionnel atelier Pédagogique « Tour des Yoles 2014 » à destination des enfants de 4 à 12 ans.

Les membres de l'ACISE ont aussi donné une présentation du projet Textiles, Linges et Chaussures à l'occasion d'une conférence organisée par la CACEM à l'Atrium lors de la semaine du développement durable, ainsi qu'une conférence sur l'économie circulaire lors d'un événement du Rotary Club du François.

Cette démarche de sensibilisation vient s'ajouter à toutes les actions entreprises en la matière dans le cadre du projet TLC qui a été lancé à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets.



L'ACCOMPAGNEMENT EN INSERTION

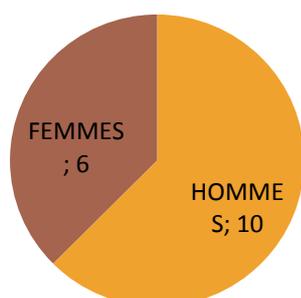
Le personnel d'encadrement :

- 1 Coordinateur
- 2 Encadrants Techniques
- 1 Accompagnatrice Socioprofessionnelle à 30% d'un Equivalent Temps Plein
- 1 Assistante Social à 10% d'un Equivalent Temps Plein
- 1 Educateur Spécialisé à 30% d'un Equivalent Temps Plein

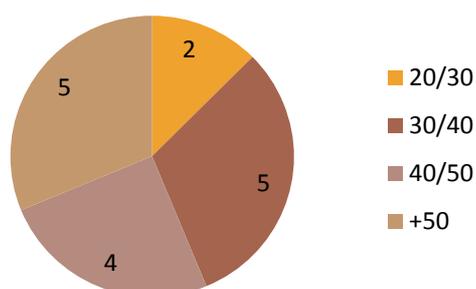
Le personnel en Contrat d'Insertion (CUI-CAE devenu CDDI au 1^{er} Juillet 2015 suite à la réforme de l'Insertion par l'Activité Economique) :

Au 01 Janvier 2014 le Chantier d'Insertion « Ferme les Nuages » comptait 7 salariés en Contrat Unique Insertion – Contrat d'Accès à l'Emploi. Au cours de l'année, 9 salariés en insertion ont intégré le chantier, et 1 en est sorti. La file active au 31/12/2014 est de 13 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

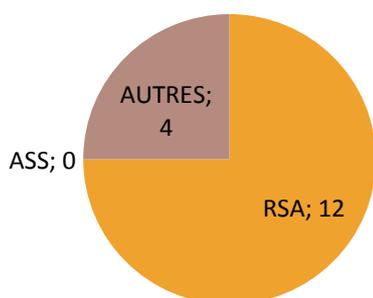
Répartition par genre des salariés en 2014



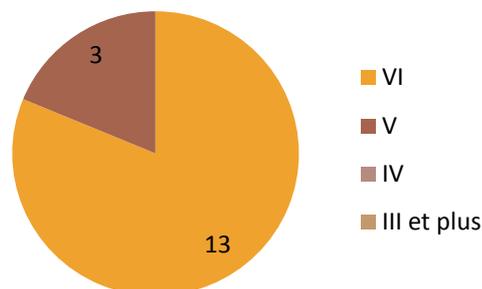
Répartition par classe d'âge des salariés en 2014



Profil social des salariés en insertion en 2014

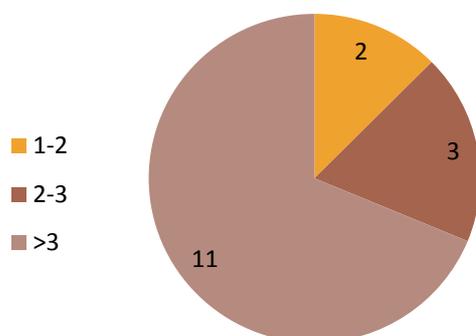


Répartition des salariés par niveau de formation en 2014

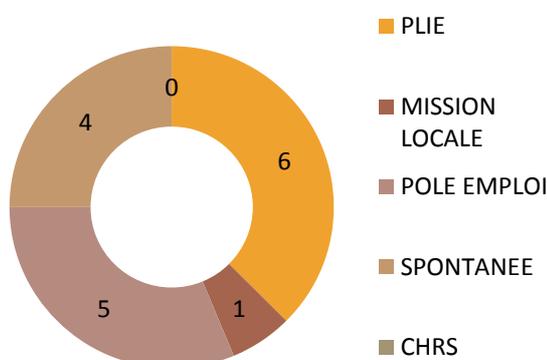


Les hommes sont surreprésentés au sein de l'ACI la Ferme, ce qui s'explique en particulier par le support d'activité. Les salariés sont à 75% allocataires du RSA, et ont un niveau de formation plutôt faible. Les salariés ont une moyenne d'âge de plus de 45 ans. Seuls 31% des salariés de l'ACI possèdent leur moyen de transport, les autres font donc face à un important frein à l'emploi. 69 % des salariés résident dans une Zone Urbaine Sensible. Seul 1 des 16 salariés n'a pas fait de demande d'avance sur salaire au cours de l'année, ce qui illustre à la fois la précarité de leur statut de travailleur à temps partiel, et les difficultés qu'ils rencontrent à gérer leur budget.

Répartition des salariés par durée d'inscription à Pôle Emploi à l'embauche en 2014

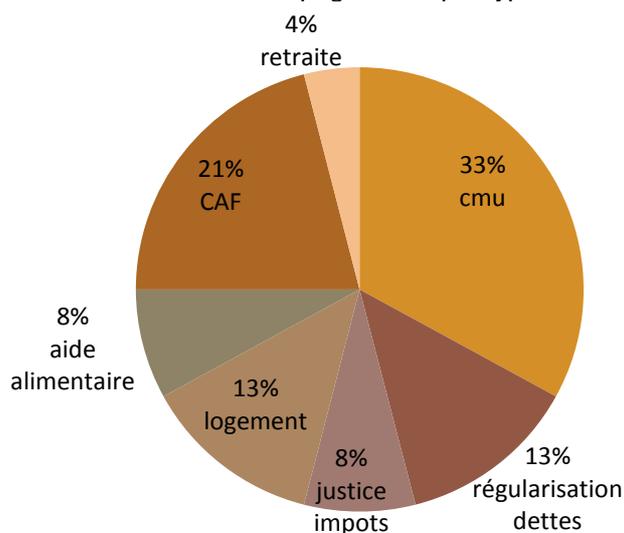


Répartition des salariés par origine de prescription à l'embauche en 2014



Les actions d'accompagnement menées au cours de l'année 2014 sont diverses, mais concernent en majorité l'accès aux droits. Les demandes concernant la sécurité sociale réunissent les demandes de CMU, d'indemnités journalières ou encore de retraite (demande de relevé de carrière, compléter les périodes manquantes, demande d'ASPA). Au niveau de la Caf, il s'agit avant tout de déclaration trimestrielle. Le logement concerne les demandes d'allocation logement, de démarche de changement de domicile, de demande en HLM. Les demandes d'aide alimentaire constituent les orientations vers des structures donnant des paniers alimentaires aux personnes démunies. Enfin, la régularisation des dettes concerne les dettes de loyer et/ou d'énergie impayées.

Répartition des actes d'accompagnement par type d'intervention en 2014



LE SUPPORT DE TRAVAIL : MARAICHAGE & ELEVAGE



L'atelier Chantier d'Insertion Agricole de l'ACISE a vu le jour le 1^{er} juillet 2007 sur un terrain de 18 hectares situé sur la route de Balata au lieu dit « les Nuages ». Depuis son origine, l'Atelier Chantier d'Insertion rencontre des difficultés à produire sur ce terrain à cause de la pauvreté du sol, d'un microclimat particulier, et de la présence de nuisibles notamment. Compte tenu de cette réalité, les salariés ont du mal à persévérer dans leur apprentissage et à trouver la motivation pour continuer à enrichir le sol, réparer les serres et lutter contre les nuisibles.

Afin de palier ces difficultés économiques et de support de travail, l'ACISE a fait le choix de monter une plateforme de formation hors du site de Balata. Dès le mois de mai les salariés ont donc commencé les travaux de préparation, d'entretien et de plantation sur le site du Gros Morne. Cette Plateforme d'Apprentissage permet aux salariés en insertion d'acquérir des savoir faire en matière de technologie végétale sur un site approprié et une meilleure mise en pratique des différentes techniques abordées par l'encadrement technique. Une technicienne agricole a été recruté en Juin 2014 afin d'assurer l'encadrement technique des

salariés. L'accessibilité du terrain du Gros Morne étant problématique, l'ACISE s'est dotée d'un minibus pour acheminer les salariés sur ce lieu de travail. Les salariés sont affectés à quatre équipes dont la rotation entre les sites est prévue tout les mois. Chaque salarié passe ainsi deux mois sur le terrain du Gros Morne et deux mois sur le terrain de Balata.

Malgré cette restructuration de l'activité, le bilan 2014 de la production végétale est mitigé : 113,7 kg de Piments forts, 104 kg de Piments doux, et 47 kg d'Aubergines. Cette faible production est imputable tout d'abord au fait que le terrain du Gros Morne n'ait pas été exploité depuis des années : l'ACISE l'a récupéré à l'état de friche. Malgré un travail mécanique du sol pour le préparer, ce dernier contient encore de nombreuses espèces invasives et nuisibles. Ensuite, les précipitations de l'année 2014 n'ont pas été favorables à la production : de très fortes pluies ont alterné avec d'intenses périodes de sécheresse. Enfin, l'équipe d'encadrement aboutit à la conclusion que le travail agricole, dur par essence, en quasi monoculture, n'est pas un vecteur de motivation pour les salariés en insertion.

Consciente du déficit économique engendré par cette faible production, l'ACISE a proposé à la DIECCTE, dès le troisième trimestre 2014, une réorientation de la stratégie de production pour la Ferme Les Nuages. Cette réorientation passe par deux axes de travail : d'une part la réorientation de la production végétale d'une monoculture à une culture maraichère diversifiée, et d'autre part par la diversification de l'activité en ouvrant cette dernière à l'élevage.

Dès le dernier trimestre de l'année 2014, l'ACISE a progressivement abandonné la monoculture de piments et d'aubergines pour développer un schéma de production de produits beaucoup plus diversifiés. L'objectif est de produire dès les premières semaines de l'année 2015 des paniers maraichers hebdomadaires. Cette stratégie permet de palier aux carences motivationnelles en produisant certaines spéculations sur des cycles courts. De plus en diversifiant la production, la sélection d'essences résistantes aux nuisibles est plus facile à mettre en œuvre. Enfin, la commercialisation de paniers permet d'envisager un circuit court, du producteur au consommateur, plus rentable et propre à fidéliser des clients.

Le dernier trimestre de l'année 2014 a aussi vu le lancement de la stratégie de diversification de l'activité par l'élevage avicole. En effet, compte tenu des contraintes inhérentes au site de Balata et dans la démarche de trouver de nouveaux ressorts de motivation des salariés en insertion, l'ACISE est arrivé à la conclusion que l'élevage animal, avicole en l'occurrence, pouvait être un levier positif, tant pour le modèle économique – chroniquement déficitaire – que comme support de travail pour ses salariés.

Les travaux de construction du bâtiment d'élevage ont donc débuté fin octobre 2014. La aussi les salariés ont pleinement participé aux travaux de construction et ont découvert de manière pratique des savoirs faire particuliers en termes de petits travaux de maçonnerie, de menuiserie, etc...

L'ACISE espère maintenant récolter les fruits de sa stratégie de diversification de l'activité au cours de l'année 2015.

Le pôle Economie Sociale et Solidaire de l'ACISE est en plein boom. S'il s'appuie toujours sur le cœur de métier historique de l'association qu'est le champ médico-social, l'année 2014 a vu le pôle ESS prendre progressivement son indépendance managériale et financière. La mise en place de la plateforme d'accompagnement des salariés en insertion est une innovation majeure et pertinente pour la qualité du travail social, vocation première de l'association. Les résultats se font déjà sentir. Les résultats économiques de la Ressourcerie Boutik Foyal sont par ailleurs de bon augure pour que le Pole ESS deviennent à terme un pilier sur lequel l'association pourra s'appuyer.

Les vecteurs de développement de l'Atelier Chantier d'Insertion Boutik Foyal Ressourcerie se dessinent déjà :

- Le projet Textiles, Linges et Chaussures de l'ACISE doit passer en vitesse de croisière. L'objectif de réaliser une collecte événementielle chaque semaine est ambitieux, mais il rencontre un succès populaire certain. Si l'ACISE relève le pari, et que la générosité des martiniquais est au rendez vous, alors cette activité de collecte et tri solidaire des Textiles, Linges et Chaussures aura vocation à être dissociée de la Ressourcerie Boutik Foyal.
- La Ressourcerie généraliste doit poursuivre son développement et la démarche de progrès qu'elle a lancé. Nous avons l'objectif d'obtenir l'agrément du Réseau des Ressourcerie en 20.15, gage de la qualité du travail mené, tant en termes de services aux citoyens et aux collectivités que de traçabilité des tonnages et de valorisation des encombrants. L'extension du réseau de réemploi, de point de ventes, sur l'ensemble du territoire de la Martinique est un enjeu majeur de l'année 2015.

La Ferme Les Nuages a connu par le passé des heures difficiles. La stratégie de diversification de l'activité, avec le développement de l'élevage et la création de paniers maraichers, doit être poursuivie et intensifiée afin de continuer à faire vivre un dispositif d'insertion pertinent pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

MERCI A NOS SOUTIENS EN 2014



Conseil Général
de la Martinique



Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique



ACISE SamuSocial



@ACISESamuSocial



www.acisesamusocial.org